-JS-REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 99-011 DU 22 JANVIER 1999

Portant nomination au ministère du Développement rural.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996;
- Vu le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement;
- **Vu** le décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Développement rural ;
- Sur proposition du ministre du Développement rural;

Le conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 janvier 1999,

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>.- Les nominations ci-après sont prononcées au ministère du Développement rural :

:

directeur de l'administration

Monsieur Séïdou Alassane GADO;

directeur de la promotion de la qualité et du contrôle des produits :

Monsieur Paul François ZOUNON;

 directeur de la formation opérationnelle et de la vulgarisation

Monsieur Anatole Cakpo

SOGBOHOSSOU;

directeur du génie rural

Monsieur Jérôme Tossa

TONI;

directeur de l'élevage

Monsieur Latifou SIDI;

directeur des pêches

Monsieur Joseph OUAKE;

 directeur de la promotion et de la législation rurales

Monsieur Grégoire Comlan

HOUADJETO;

directeur de l'agriculture

Monsieur Imorou ADAM.

<u>Article 2</u>.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 1999

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement,

MATHIEU KEREKOU.-

Le Ministre des Finances,

Développement rural,

Le Ministre du

Saley G. SAKA.-

Abdoulaye BIO-TCHANE.-

<u>Ampliations</u>: PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MDR 4 – MF 4 – Autres ministères 16 – SGG 4 – DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 – BN-DAN-DLC 3 – GCONB-DCCT-INSAE 3 – BCP-CSM-IGAA 3 – UNB-ENA-FASJEP 3 – Intéressés 8 - JO 1.-